

PLAN LIBRE

Le journal de l'architecture en Midi-Pyrénées

Ariège
Aveyron
Gers
Haute-Garonne
Hautes-Pyrénées
Lot
Tarn
Tarn-et-Garonne

097

Déc. 2011 - Janv. 2012



PRIX ARCHITECTURE
MIDI-PYRÉNÉES
ANNÉE **2011:06** ÉDITION

2,00 euros

ÉDITORIAL

Pierre Duffau, Président de la Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées

Le jeudi 1^{er} décembre 2011 s'est déroulée la journée des 25^{èmes} Rendez-Vous de l'Architecture.

La Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées a organisé la 6^{ème} édition du Prix Architecture Midi-Pyrénées. Comme tous les deux ans depuis 2001, la proclamation des résultats de ce Prix est un moment fort des Rendez-Vous de l'Architecture qui clôture cette journée riche de rencontres et de partages. Je tenais aujourd'hui à remercier tous les architectes ayant participé à cet événement.

Près de 165 projets ont concouru et seuls vingt deux ont été sélectionnés. Chaque projet a fait l'objet d'une attention toute particulière du jury, présidé cette année par Francisco Mangado et composé de Nicola Delon, Bernard Quirot et Adelfo Scaranello, qui ont fait ces choix dans la plus grande des libertés.

Les projets sélectionnés donnent une image de la production en Midi-Pyrénées qui n'a rien à envier aux projets réalisés dans d'autre région. Nous avons aujourd'hui cette force d'innovation, cette volonté de faire de chacun de nos projets un défi à relever. Nous avons aussi la chance de voir que bien souvent nos maîtres d'ouvrage sont de plus en plus réceptifs, et nous accompagnent dans nos projets.

La Maison d'architecture Midi-Pyrénées quant à elle, continuera ses actions en vue de la diffusion de la culture architecturale, l'organisation d'expositions en partenariat avec les différentes institutions comme notamment le CROAMP, l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse et

l'Ecole supérieure des beaux-arts de Toulouse...

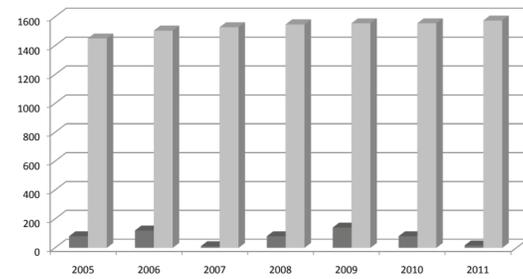
Mais aujourd'hui, nous devons constater que le nombre d'adhérents au sein de notre association n'est pas significatif aux vues du nombre d'architectes inscrits au tableau du Conseil de l'Ordre de Midi-Pyrénées. (Cf. tableau)

Est-il encore nécessaire de préciser que la Maison de l'Architecture Midi Pyrénées, n'est pas partie intégrante du CROAMP et qu'elle ne bénéficie donc pas de la cotisation ordinaire ? Est-il nécessaire de rappeler, que chaque action, chaque exposition est réalisée par des bénévoles. Enfin, est-il nécessaire de rappeler, que sans la Maison d'Architecture, Plan Libre n'existerait pas ?

Vous comprendrez donc la nécessité pour la Maison de l'Architecte, de pouvoir montrer l'attachement de la profession à son programme d'actions auprès de nos partenaires financiers en affichant un nombre d'adhérents cohérent par rapport aux 1550 architectes inscrits en Midi-Pyrénées.

Or, aujourd'hui seule dizaine d'entre vous sont à jour de leur adhésion à notre association.

C'est en ma qualité de Président que je sollicite donc votre important soutien en tant qu'adhérent (bulletin d'adhésion ci après), qui participe à pérenniser et développer les actions menées en faveur de la promotion et la création architecturale. Sans quoi la légitimité de la Maison de l'Architecture pourra être remise en cause par qui le voudra.



■ nombre d'adhérents à la MAMP
■ nombre d'architectes inscrits à l'ordre

Plan libre, le journal de l'architecture en Midi-Pyrénées

Edition
Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées
45, rue Jacques Gamelin 31100, Toulouse
tél. 05 61 53 19 89 / ma-mp@wanadoo.fr
Dépôt légal à parution

N° ISSN 1638 4776

Directeur de la publication
Pierre Duffau.

Rédacteur en chef
Jean-Manuel Puig.

Bureau de rédaction
Bernard Cattlar, Daniel Estévez, Véronique Joffre.

Comité de rédaction
Pierre Bonnard, Philippe Cirgue, Vincent Defos Du Rau, Jean Larnaudie, Gérard Ringon, Gérard Tiné, Pierre-Edouard Verret.

Coordination
Auréli Bayol.

Informations Cahiers de l'Ordre
Martine Aires.

Ont participé à ce numéro
Pierre Duffau, Véronique Joffre.

Graphisme
Bachs estudi gràfic. Marta Bachs, Anissa Mérot.

Impression
SRI Rotative.

Pour écrire dans Plan Libre contactez le bureau de rédaction à la Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées. La rédaction n'est pas responsable des documents qui lui sont spontanément remis.

Plan Libre est édité tous les mois à l'initiative de la Maison de l'Architecture avec le soutien du Ministère de la Culture et de la Communication - DRAC Midi-Pyrénées, la Région Midi-Pyrénées, le Conseil Général de la Haute-Garonne, la Mairie de Toulouse et le Club des partenaires : NPN, Prodwars, Syndicat National du Béton Prêt à l'Emploi, Technal, Trentotto, VM Zinc.



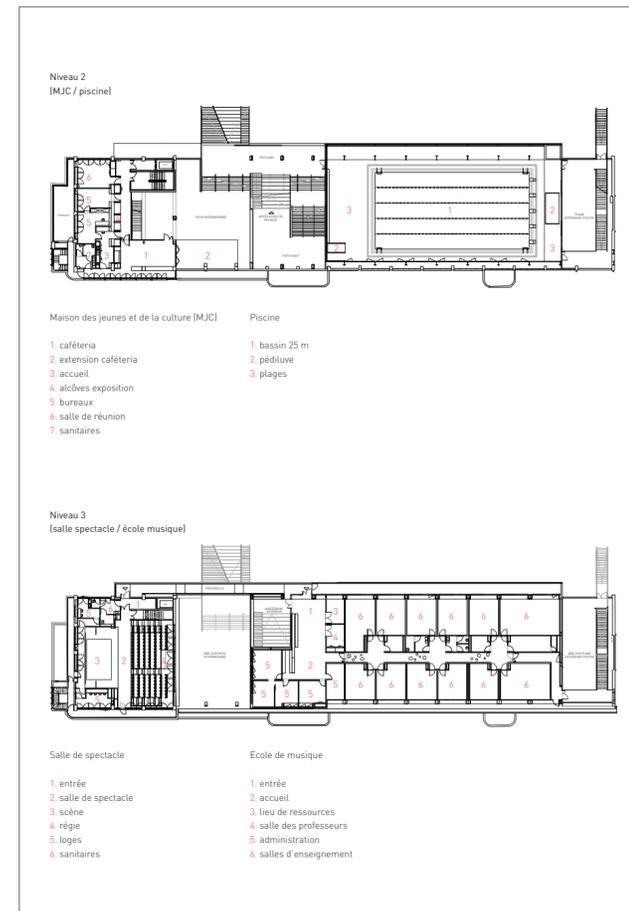
GRAND PRIX

Bâtiment Amiral Job Toulouse (31)

Maître d'ouvrage / **Mairie de Toulouse**
Architectes / **PPA (Jean-Manuel Puig, Guillaume Pujol, Charles Séguier, Olivier Companyo)**
BET Structure / **Seti**
BET Fluides / **Sacet**
Acousticien / **Gamba acoustique**

Photos : Philippe Ruault

La rénovation du bâtiment Amiral Job intègre un ambitieux programme combinant dans le bâtiment « tour » réhabilité : une MJC et une salle de spectacle de 130 places et dans une « halle » reconstruite : une piscine et une école de musique. Le complexe est accessible depuis un espace public disposé le long de sa façade sud par un espace « intérieur/extérieur » clos, non couvert et surélevé. Ce patio constituera un espace extérieur commun aux différentes entités, support d'activités. Cet espace se « dépliant » sur plusieurs niveaux est aussi le dispositif principal de distribution des différents programmes. Le bâtiment Amiral Job, dans sa nouvelle programmation mixte, a les moyens de devenir un nouveau pôle culturel et sportif important pour le quartier des Sept Deniers tout en maintenant vivante la mémoire de son activité ouvrière passée.



Adhésion / Abonnement / Commande

○ **Bulletin d'adhésion 2012 + abonnement à Plan Libre pour 1 an / 10 numéros**

Professionnels : 50 euros / Étudiants : 20 euros

Être adhérent à la Maison de l'Architecture permet de devenir un membre actif (prendre part aux décisions, aux assemblées générales annuelles...), d'être abonné à Plan Libre et de soutenir le programme et les actions de l'association (Expositions, Plan Libre, Prix Architecture...).

○ **Bulletin d'abonnement à Plan libre pour une durée de 1 an / 10 numéros**

Professionnels : 20 euros / Étudiants : 10 euros

○ **Publications de la Maison de l'Architecture : 10 euros l'exemplaire**

- Jean Dieuzaide, Architecture, photographie
- Plan Libre. Recueil articles, cahiers centraux 2002-2006
- Catalogue Prix Architecture Midi-Pyrénées 2001
- Catalogue Prix Architecture Midi-Pyrénées 2003
- Catalogue Prix Architecture Midi-Pyrénées 2005
- Catalogue Prix Architecture Midi-Pyrénées 2007
- Catalogue Prix Architecture Midi-Pyrénées 2009
- Catalogue Prix Architecture Midi-Pyrénées 2011

Nom	Prénom
Profession	Société
Adresse	
Tél.	E-mail

Le bulletin d'adhésion ou d'abonnement complété, est à renvoyer accompagné du règlement à :
Plan Libre / Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées, 45 rue Jacques Gamelin 31100 Toulouse / E-mail: ma-mp@wanadoo.fr

LAURÉAT

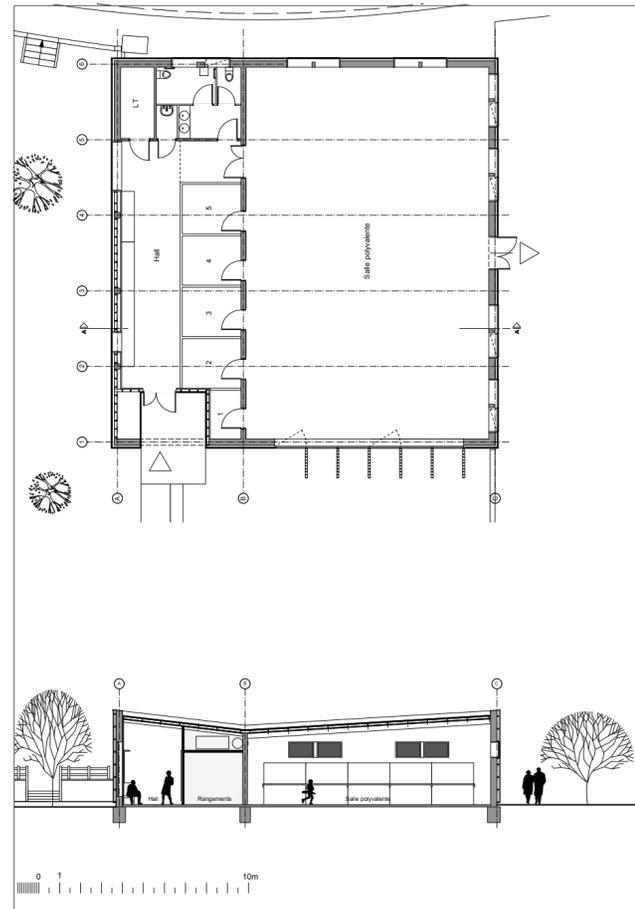
Rénovation du « préau couvert » Villeneuve-Tolosane (31)

Maître d'ouvrage / **Commune de Villeneuve-Tolosane**
Architectes / **Isabelle Paoli et Fabien Pessant**
BET Fluides / **Technisphère**

Photos : Sylvain Mille

Le projet consiste en la rénovation d'une salle polyvalente édifée en 1972, pour diminuer les dépenses de chauffage par quatre et atteindre un niveau BBC.

Le bâtiment est repensé en lien direct avec son environnement. Il est revêtu d'un bardage en bois de red-cedar naturel. La création d'une large baie, protégée par des brise-soleil en bois, permet de profiter pleinement de la vue sur le parc et assure un gain en apport de lumière naturelle. La mise en place d'une enveloppe avec isolation renforcée, la création d'un hall d'accueil formant espace tampon, le remplacement des installations de chauffage doublé d'une centrale de traitement d'air double flux, la réfection des menuiseries, des sols et des plafonds, améliorent le confort thermique, hygrothermique et acoustique. Les matériaux sont écologiques et faciles d'entretien.



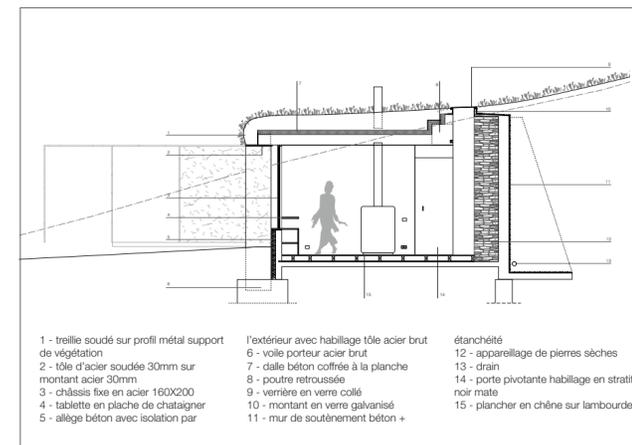
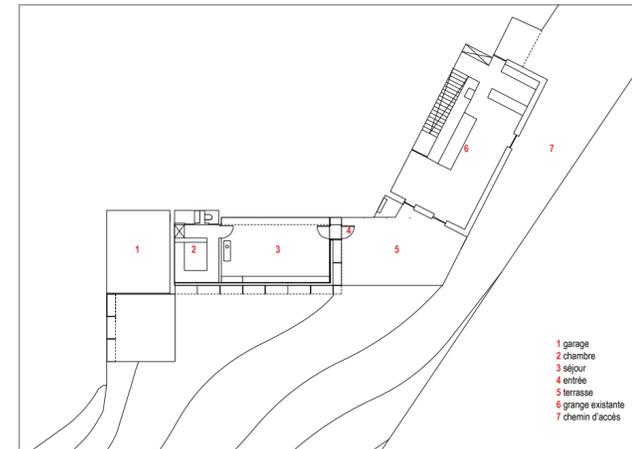
LAURÉAT

Extension d'une grange Lesponne (65)

Maître d'ouvrage / **Privé**
Architectes / **PPA (Jean-Manuel Puig, Guillaume Pujol, Charles Séguier, Olivier Companyo)**
BET Structure Béton / **J Robert Ingénierie**
BET sols / **Géotech**

Photos : Philippe Ruault

Glissé dans une courbe de niveau pour profiter du paysage tout en affirmant une contemporanéité et un caractère sobre et solide, cet «événement topographique», abrite l'extension d'une habitation dans les Hautes-Pyrénées. Sa volumétrie simple exploite au maximum les atouts du site, l'orientation du terrain, la vue panoramique, et l'ensoleillement. La conception de ce volume semi-enterré répond à des objectifs d'intégration dans le site - réduction de l'impact visuel - mais aussi de confort thermique, par l'inertie liée à l'enfouissement et au choix des matériaux, ainsi qu'à l'exposition sud de la façade vitrée. L'architecture du projet, sa façade est conçue comme un rack de stockage du bois. Cet élément de chaudronnerie en acier participe à la structure et offre depuis l'intérieur un cadrage sur le paysage.



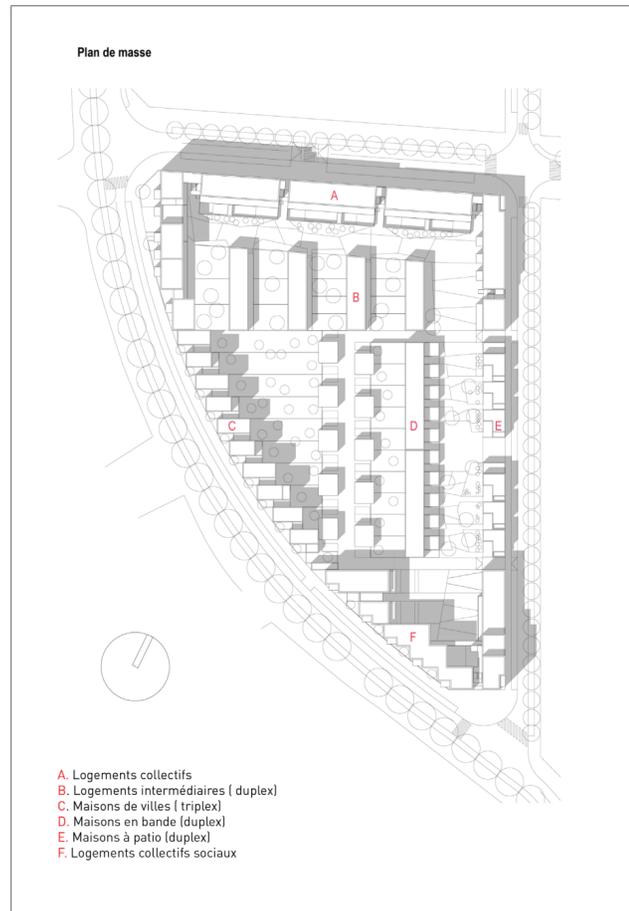
LAURÉAT

Le grand patio Blagnac (31)

Maitres d'ouvrage / **Icade Promotion Logements, Nouveau Logis Méridional, Caisse des dépôts et consignations**
 Architectes / **PPA (Jean-Manuel Puig, Guillaume Pujol, Charles Séguier, Olivier Companyo) avec Atelier Dominique Alet**
 BET VRD / **Poyry**
 BET Structure / **Terrell SAS**
 BET thermique / **Holisud Ingénierie**
 Économiste / **Alayrac**
 Paysagiste / **Agathe Turmel**

Photos : Philippe Ruault

Nommé «Le Grand Patio», l'îlot 6 de la ZAC d'Andromède décline 120 logements sous différentes typologies du collectif à la maison de ville en passant par l'habitat intermédiaire. S'appuyant sur le modèle clos des bastides traditionnelles, les logements collectifs s'élèvent en périphérie de l'îlot pour accueillir au centre du site les logements individuels organisés en lanterne et offrant ainsi les orientations souhaitées et de larges espaces extérieurs protégés. Une promenade plantée distribue les différentes entités programmatiques et constitue l'élément fédérateur du projet. Cette organisation générale sert une hiérarchisation progressive des espaces, avec des transitions douces entre collectifs et individuel. Le grand patio accueille ainsi une population diversifiée socialement, dans un cadre propice aux échanges entre résidents.



LAURÉAT

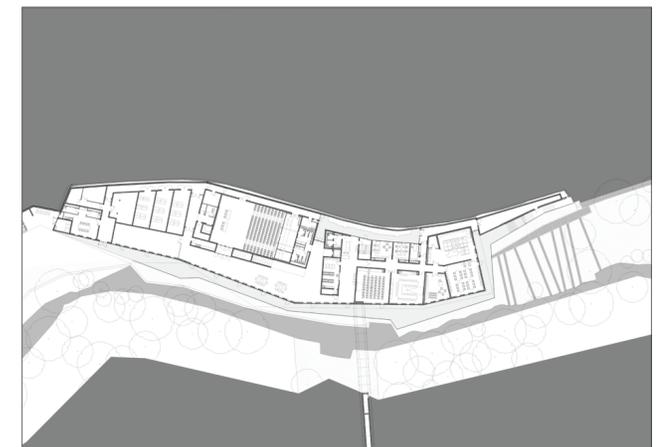
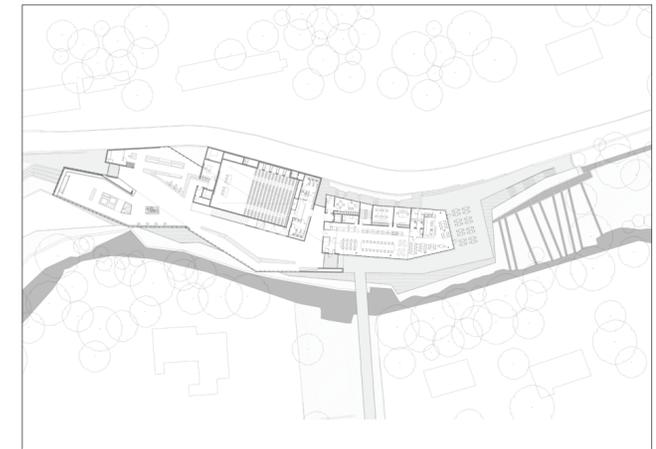
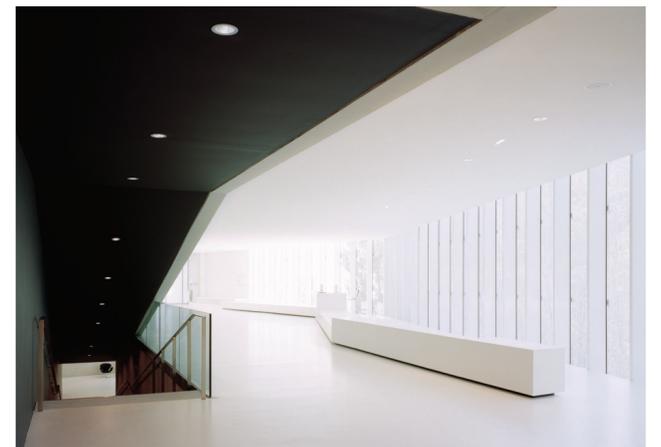
Centre d'accueil du Pôle International de la Préhistoire Les Eyzies de Tayac (24)

Maitre d'ouvrage / **Conseil général de la Dordogne**
 Architectes / **W-Architectures (Voinchet & Architectes Associés)**
 BET Structure et Fluides / **BETCE** Signalétique / **BB_Bureau Baroque**
 Acousticien / **Delhom Acoustique** Concepteur lumière / **Anne Bureau**
 Économiste / **SA Alayrac**
 Paysagiste / **Kaplan paysage**
 Consultant / **Ligne environnement** Photos : Cyrille Weiner

Si le site est ici premier, il est également délicat, presque confidentiel. Il convient de ne pas le bousculer mais simplement de l'habiter. L'architecture du PIP cherche à révéler le site en s'appuyant sur la topographie et l'hydrologie, tout en s'immiscant dans les contours et les détours d'une parcelle étroite. Le Centre d'Accueil s'attache à mettre en scène le paysage de la falaise comme préambule à l'univers de la préhistoire : il épouse le mouvement de la rivière Beune en contrebas. Le fort dénivelé a été mis à profit pour limiter l'impact du bâti à l'aide de dispositifs tels que cour anglaise, saut-de-loup ou bien encore grand porte-à-faux au dessus de la rivière. Les différentes parties du programme s'arrangent suivant la topographie complexe et laissent s'exprimer de larges circulations et des dégagements offrant des points de vue cadrés sur le paysage.

La matérialité du bâtiment est sobre mais précise, le nombre de teintes, retenues et limitées : blanc, gris charbonneux, reflets métalliques. Elles s'harmonisent avec une palette de matériaux restreinte : bétons bruts, verres sérigraphiés, inox et résines minérales. Le bâtiment entre ainsi en résonance avec la nature exceptionnelle.

Le PIP affirme une vocation culturelle, scientifique et touristique. Il offre des espaces d'exposition fixes et temporaires, un auditorium, un centre de documentation, des salles de travail, une boutique et une cafétéria. Respectueux dans son environnement sensible (site classé au Patrimoine de l'UNESCO et natura 2000) le bâtiment est pourvu d'une chaufferie bois et assure le confort de ses usagers sans système de climatisation.



MENTION

Deux vues Bonrepos Riquet (31)

Maître d'ouvrage / **Privé**
 Maîtres d'oeuvre mandataires / **Thierry Castagne, architecte d'intérieur avec Raphaël Betillon et Nicolas Dorval-Bory architectes**
 BET Structure / **Claude Carasquer**

Photos : Bénédicte Favarel



A proximité de Toulouse, les vallons du Lauragais sont parsemés de fermes basses en briques. L'idée qui structure le projet est de donner à cette résidence une allure de villégiature, et de retenir les caractéristiques d'une maison de vacances. Accueillante, elle fait face à la campagne toulousaine qui relève, avec ses haies plantées de cyprès, d'aubépines, et ses clochers-murs rythmant le paysage de la douceur florentine.

Une grande pièce de vie a été créée. Le soleil du midi l'inonde de sa lumière. L'intervention sur la façade relève d'une chirurgie réparatrice, deux incisions en béton au cœur de l'appareillage de briques. Le dialogue entre les matériaux est authentique. De l'intérieur, on regarde le paysage en format à la française (portrait/vertical) ou en format à l'italienne (paysage/horizontal), deux façons de voir les choses.. des fenêtres avec vue!



MENTION

Salle de spectacles l'Astrada Marciac (32)

Maître d'ouvrage / **Syndicat Mixte d'Études et d'Aménagement du Grand Site de Marciac**
 Architectes / **Atelier d'architecture King Kong**
 BET Général / **Iosis sud-Ouest**
 Acousticien / **Kahle Acoustics**
 Scénographe / **Ducks Scéno**

Photos : Arthur Péquin

Le projet d'implantation d'une salle de concert dans la Bastide de Marciac s'inscrit dans un large cadre de développement d'un pôle culturel territorial sur la commune. C'est l'occasion de l'aménagement urbain d'un îlot situé au nord est de la Bastide.

Il nous a paru important de redynamiser ce quartier excentré et de l'intégrer dans un schéma urbain signifiant un « déjà-là ». Nous avons proposé une greffe urbaine qui, à l'échelle de la ville, ne bouscule pas une pratique organisée et ordonnée du tissu urbain mais offre, comme ailleurs parfois, la surprise d'une découverte.

Une route légèrement déviée, une nouvelle cour à découvrir et, surtout, un équipement public d'importance qui se dérobe au lointain car dissimulée dans un tissu urbain dense qui, de près, offre la vision d'une architecture contemporaine intégrée dans son écrin patrimonial.

L'existant est préservé au maximum pour dessiner une placette, plantée de platanes qui portent ombrage et où quelques bancs invitent au repos.

La conception de la salle s'articule autour de la recherche d'une forme, d'un espace et d'un volume en accord avec ses différentes destinations. C'est un des objectifs principaux de l'architecture des salles, où il faut conjuguer les fonctionnalités particulières requises - ici principalement la musique mais aussi d'autres formes de spectacles - l'unité, l'organisation globale et la qualité spatiale du lieu.

Le projet cherche à concilier l'esprit des clubs de jazz et des grands auditoriums de musique. Entre l'espace compact où se joue la proximité avec l'orchestre et le volume suffisant pour que se déploie la qualité acoustique. Entre l'émotion du spectacle vivant et la justesse du son.



MENTION

Collège 600 Bessières (31)

Maître d'ouvrage / **Conseil général de la Haute-Garonne**
 Architectes / **Lanoire & Courrian avec Konbini (Cyril Coucoureux, Jean Larnaudie, Guillaume Laverny, Eric Poucheret)**
 BET Général, Structure et Fluides / **ATCE**

Photos : Arthur Péquin

Le collège 600 de Bessières est posé sur une prairie en lisière d'un front boisé remarquable. Il constitue le premier repère d'une zone de développement culturel et sportif en orée de ville.

C'est un projet à l'échelle du paysage qui l'environne. Le bâtiment, au centre du terrain, forme une brindille qui définit par le bord les quatre zones utiles de la parcelle.

Le bâtiment du collège modèle le site, devient le site, l'organise selon les usages sans autre artifice que sa volumétrie unique.

Du point de vue responsable, son orientation principale nord/sud autorise une stricte gestion passive des apports. Le porche et le préau creusés en son sein protègent les enfants des intempéries et des vents dominants. Pour la lisibilité et le confort, à chaque inflexion des espaces distribués la lumière naturelle repère les jonctions verticales.



MENTION

Centre de maintenance Garossos du tramway Blagnac (31)

Maître d'ouvrage / **Tisséo-SMTC**
 Mandataire du Maître d'ouvrage / **SMAT**
 Architectes / **SCP Séquences (Jérôme Terlaud, Marc Pirovano, Jacques Hurtevent)**
 BET Général / **SOTEC**
 Paysagiste / **Julie Poirel**

Photos : Sylvain Mille

Le centre de maintenance « Garossos » est situé, en proie de la ZAC Andromède de Blagnac.

En cohérence avec les fonctions, les locaux sont répartis dans deux bâtiments distincts ;

Le bâtiment des ateliers abrite les voies d'entretien et la maintenance des tramways.

L'absence de point porteur, l'innovation technique par caniveaux, la lumière des sheds ou celle distillée par le bardage translucide confère à cet espace une ambiance sereine et une grande facilité d'usage.

Le bâtiment d'exploitation, adossé à la station service, accueille les locaux pour les conducteurs, et un plateau de bureaux pour la gestion du site et de la ligne.

Avec son bardage doré, ses sheds intégrés à la volumétrie générale et son socle en béton matricé, l'atelier transcende sa fonction de simple lieu d'entretien pour révéler l'image d'un équipement urbain, ouvert directement sur la rue. Il est ponctuellement recouvert par une grille perforée au droit des grands percements.

Le bâtiment d'exploitation, implanté parallèlement à la voie rapide, est traité dans la même logique que l'atelier.



SÉLECTION

Les essentielles Beauzelle (31)

Maître d'ouvrage / **Nexity Georges V**
Architecte / **Almudever Fabrique d'Architecture (Joseph Almudever)**
BET Général / **Bétérem Ingénierie**



Les maisons en bandes, en trois îlots, sont situées à l'alignement de la rue et prolongées d'un jardin privatif. En fond de parcelle, une venelle permet l'accès aux véhicules, avec un abri jardin et un abri voiture couvert, pour chaque maison. Le léger décalage des volumes dans chaque maison enrichit la perception visuelle de la rue de la Rhune.

Typologie :

- Une dalle béton, prolongée verticalement par un mur de soutien de même matériau, servant de séparatif entre maisons dans le cas des T4 (masse thermique).

- Une structure bois pour les volumes RDC et étage, habillée d'un bardage en bois naturel traité et posé verticalement.

Les menuiseries en PVC gris pour se fondre avec la teinte que prendra le bois en vieillissant. Afin de distinguer et personnaliser chaque maison, des panneaux en composite colorés sont posés sur les façades non vitrées et à l'entrée en RDC, et posées en drapeau perpendiculairement aux menuiseries à l'étage (opération certifiée Habitat et Environnement, niveau de perf HPE).



SÉLECTION

Basic office Paris (75)

Maître d'ouvrage / **Bétilon et Dorval-Bory architectes**
Architectes / **Raphaël Bétilon et Nicolas Dorval-Bory**
Architecte associé / **Ronan Coutris**



Cette ancienne boutique dans une rue proche du jardin du Luxembourg, est composée en trois parties: une boutique sur rue, un atelier sur cour, et une grande cave voutée. Nous avons cherché à utiliser la lumière et le son comme données primordiales du programme. La forme de l'existant, en profondeur, mono-orienté avec une grande vitrine, impliquait de repenser l'espace – alors cloisonné – en un grand volume dans lequel la lumière pénètre de bout en bout. L'espace est alors divisé en bandes fonctionnelles longitudinales. Les plans de travail en contre-plaqué de bouleau et les rangements en partie haute, d'une basique simplicité, filent d'un bout à l'autre de la pièce, sans discontinuité. La lumière artificielle est aussi traitée au plus discret, grâce au positionnement de tubes fluorescents derrière les meubles haut de rangement. Un plafond acoustique actif a été mis en place sur toute la surface de la pièce, absorbant les sons réverbérés par les autres surfaces du bureau, créant ainsi une atmosphère sonore apaisante.



SÉLECTION

Paysages en exil Toulouse (31)

Maître d'ouvrage / **Conseil de la création artistique et CDC de Toulouse**
Architectes / **Raphaël Bétilon et Nicolas Dorval-Bory**



PAYSAGES EN EXIL cherche à créer, le long de l'hôpital de la Grave, un voyage expérimental dans lequel le visiteur est invité à explorer un paysage improbable, condensation de climats, mélange de Natures du monde entier. Le projet trouve sa genèse dans la description du phénomène des plantes vagabondes par Gilles Clément.

Dans un espace d'acclimatation (une longue serre agricole), sont préparées des jeunes pousses de plantes médicinales venues des cinq continents, comme une référence aux plantes vagabondes et à la fonction thérapeutique de l'hôpital.

Là le voyage commence alors que le visiteur entre dans un infini tunnel lumineux et ressent la distorsion climatique. Il poursuit son parcours et pénètre dans un épais nuage, une fine brume née de la pulvérisation de la Garonne grâce à 1000 buses haute pression, sur le quai et la passerelle Viguerie. Ici les gouttelettes microscopiques abaissent naturellement la température de 35°C à 19°C, la vision est brouillée, l'humidité sature l'air, créant un nouveau climat, une architecture atmosphérique.



SÉLECTION

Bâtiment « Comité d'établissement » Viviez (12)

Maître d'ouvrage / **Umicore France**
Architectes / **[De l'errance à la trace] > ARCHITECTURES (Stéphanie Fabre + Eric Gillet)**
Économiste / **BET Fabre**



Situé dans un contexte industriel en transformation, le projet prend la forme d'une petite boîte lumineuse carapaçonnée de zinc. La contrainte majeure a porté sur la fermeture imposée de l'édifice vers la zone de production, situé sur la même parcelle, notamment pour des questions de sécurité. Une contrainte qui devient une stratégie d'introversion : l'édifice s'organise, en effet, autour d'un vide lumineux central autour duquel le programme se déroule. Les façades et la toiture entièrement parées de zinc sont dénuées de percement et deviennent un rideau de protection opportun dans ce contexte en mutation.



SÉLECTION

École maternelle et primaire Bournazel (12)

Maître d'ouvrage / **Communauté de Communes du Pays Rignacois**
Architectes / **[De l'errance à la trace] > ARCHITECTURES (Stéphanie Fabre + Eric Gillet)**
Economiste / **BET Fabre**



Abritée derrière des haies bocagères, cette nouvelle école fait face au village classé de Bournazel, marqué par ces belles et nobles architectures de pierres : ces maisons, ces granges, l'émergence de l'église, celle du château Renaissance...

L'école est organisée suivant un quadrillage virtuel de la parcelle qui nous a permis de nous installer dans ce site apparemment sans limite, sans accroche, et d'optimiser les espaces intérieurs de l'école en supprimant notamment tous les couloirs. Ce quadrillage virtuel permet aussi de réintroduire la dimension du paysage dans la composition du bâtiment.

Les volumes bâtis, l'architecture de l'école sont constitués d'une société de lieux : il semblait important que les éléments du programme ne soient pas simplement juxtaposés mais qu'ils s'appellent les uns les autres, se répondent, se contaminent et, à l'image d'une pédagogie idéale, que l'on ne soit pas uniquement dans l'accumulation de connaissances mais dans la formation d'un regard, d'une pensée.



SÉLECTION

Cité Jardins Blagnac (31)

Maître d'ouvrage / **La Cité Jardins**
Architectes / **G.G.R architectes (Laurent Gouwy, Alain Grima, Jean-Luc Rames)**
Economiste / **Alquié**

Photos : Sylvain Mille



Le projet présenté est un morceau d'ilot d'une bastide moderne. Cet aménagement a été réalisé pour maîtriser l'étalement urbain suite à l'implantation des usines A380 Airbus. Le programme comprend 8 maisons et 8 appartements à vocation sociale et fait partie d'un ensemble sur la ZAC Andromède, l'ilot 21 constitué de 90 logements.

J'avais rêvé d'une maison comme celle des maraîchers logés en limite de propriété pour avoir un grand jardin pouvant me permettre de planter des légumes, de recevoir les copains, de me baigner dans une piscine, ...

Une maison offrant à la fois un espace intime et vitré sur ce grand jardin planté d'arbres.

Une maison sur deux niveaux pour vivre une spatialité verticale autant qu'horizontale.

Et ce rêve est devenu projet...



SÉLECTION

Extension et restructuration du Groupe Scolaire Odette & Gaston Vedel Saint Paul Cap de Joux (81)

Maître d'ouvrage / **Mairie de Saint Paul Cap de Joux**
Architecte / **If architecture (Jean-Marie Pettes)**
BET Fluides / **Technisphère**
BET Structure / **Terrell SAS**
Economiste / **Jean-Marie Chertemps** Photos : Sandra Bernard

L'extension du groupe scolaire témoigne des engagements éco-responsables de la commune et remplit un rôle d'exemplarité pédagogique.

Grâce à une ossature bois surisolée, ce projet approche le niveau de performance passiv-haus. Les grandes baies sud équipées de stores motorisés à lamelles permettent d'optimiser les apports solaires. L'énergie calorifique est fournie par une PAC sur des forages géothermiques profonds et la consommation électrique est compensée par une nappe photovoltaïque en toiture.

Les grands préaux sont portés par des poutres retroussées en console, et aucun poteau n'altère l'espace de la cour, le rendant clair, efficace et sûr.

Le bardage de verre émaillé blanc côté cour crée une ambiance opalescente et douce, tandis que celui en douglas de pays des autres façades produit un effet de vibration par l'assemblage aléatoire des clins.



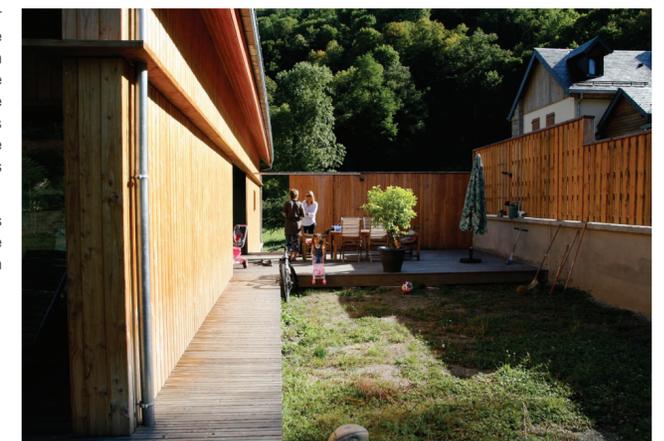
SÉLECTION

Maison B1 Montauban de Luchon (31)

Maître d'ouvrage / **Privé**
Architectes / **Prax architectes (Atelier Marie-Pierre et Olivier Prax)**
BET Thermique / **Clip ingénierie**

Ce projet est situé dans la vallée de Luchon face à la station de ski de Superbagnères, sur un terrain en lanière et sur une pente orientée Nord. Comment implanter un bâtiment orienté vers le Sud à l'inverse de la ligne de plus grande pente orientée au Nord ? L'implantation et l'organisation de ce bâtiment se réfèrent à l'architecture vernaculaire, la Grange Pyrénéenne : Le choix a été de positionner un bâtiment rectangulaire ancré dans la pente avec les niveaux de vie situés au dessus du terrain et orientés au Sud et à l'Est. Les lourds murs en pierre du soubassement, en référence aux murs de soutènement que l'on trouve dans les estives, donnent l'impression que le bâtiment est ancré dans le sol et a des racines solides.

Ce bâtiment s'inscrit dans une démarche développement durable : la structure en bois et son mode de chauffage au bois permettent de limiter le rejet de CO2, il est économe en énergie grâce à sa compacité, l'optimisation de son enveloppe en terme d'isolation thermique, son orientation, il est certifié labellisé BBC-Cep BBC =44,8 kWh/m²/an.



SÉLECTION

Maison P3

Villeneuve-de-Rivière (31)

Maître d'ouvrage / **Privé**
Architectes / **Prax architectes (Atelier Marie-Pierre et Olivier Prax)**



Ce projet est situé sur les contreforts du piémont Pyrénéen sur une pente orientée Sud et sur un terrain de mauvaise qualité.

Le choix s'est porté rapidement sur un bâtiment en bois car léger afin de minimiser les fondations.

Avec une architecture résolument contemporaine, l'implantation et l'organisation de ce bâtiment se réfèrent à l'architecture vernaculaire :

- habitation orienté au Sud pour la vue sur la chaîne des Pyrénées (cadrages) et pour l'apport calorifique gratuite en période hivernale
- façade « creusée » au Sud par rapport au soleil d'été
- protection par rapport aux mauvaises orientations Ouest et Nord, la façade est creusée au Nord pour offrir un lieu de vie extérieur estival
- cadrages sur les vues environnantes sur toutes les orientations



SÉLECTION

Groupe scolaire

Couffouleux (81)

Maître d'ouvrage / **Commune de Couffouleux**
Architectes / **Reine Sagnes avec Christophe Cousy**
BET Général / **Ingerop Sud-Ouest**
BET HQE / **Girus - Durand**
Acousticien / **Gamba acoustique**
Paysagiste / **Julie Poirel**

Photos : Jérôme Ricolleau

Situé en limite d'urbanisation dans un quartier en plein développement, le projet se greffe au réseau viaire et propose une façade urbaine à échelle humaine.

L'équipement est facilement identifiable grâce à sa silhouette et à ses matériaux. Les toitures en zinc à pente modérée associées aux bardages bois (red cedar) font appel à un vocabulaire à la fois contemporain et traditionnel conférant ainsi un caractère intemporel à la construction.

Composé sur un plan en U, ouvert sur la plaine agricole, le bâtiment offre une protection efficace de la cour de récréation vis à vis des vents dominants, une répartition claire et fonctionnelles des différentes entités du programme, une orientation nord/sud des salles de classe.

A l'instar de choix architecturaux, le parti paysager s'appuie sur la volonté d'offrir des espaces et des ambiances conçus à l'échelle des enfants : espaces généreux et confortables (dimension, acoustique, éclairage naturel, matériaux nobles, vues,...).



SÉLECTION

Complexe Antoine de Marchi

Cugnaux (31)

Maître d'ouvrage / **Ville de Cugnaux**
Architectes / **SARL Sutter + Taillandier**
BET Structure / **BETCE**
BET Fluides / **MSI Toulouse**
Économiste / **Mohamed Mezilet (SARL Sutter + Taillandier)**

Photos : Sylvain Mille

L'aménagement urbain propose l'implantation du complexe le long d'un axe piétons / vélos, parallèle au stade existant. L'espace dégagé à l'arrière du bâtiment permet d'implanter les places de stationnement. Le bâtiment accueille trois activités différentes et indépendantes, qui partagent des locaux communs tels que entrée, espace de vie / convivialité, locaux annexes tels que sanitaires, vestiaires, locaux techniques et rangement. Les locaux communs trouvent une place centrale dans le projet, et les zones d'activités viennent s'articuler autour. Depuis l'entrée et l'espace de convivialité, la section boxe se développe au Nord Ouest et les aires de jeux Pétanque et Lyonnaise au Sud Est. La section boxe se compose d'une salle principale et d'une salle de musculation, les deux pouvant fonctionner indépendamment l'une de l'autre grâce à une double entrée.



SÉLECTION

Groupe scolaire Jean Moulin

Montauban (82)

Maître d'ouvrage / **Ville de Montauban**
Architectes / **W-Architectures (Voinchet & Architectes Associés)**
BET HQE / **I.D.E**
BET Structure et Fluides / **BETCE**

Photos : Cyrille Weiner

L'idée qui fonde notre proposition est la suivante : offrir l'image d'un bâtiment serein, qui s'inscrit résolument dans le « paysage industriel » et qui sache assumer son statut d'équipement public structurant et symbolique. Le principe d'implantation permet d'atteindre un triple objectif : conforter l'image de « l'équipement public », donner à la composition une direction et un mouvement, en déroulant un « ruban », composer avec la pente et le dénivelé du terrain. L'architecture de notre bâtiment veut être la traduction fidèle de l'organisation fonctionnelle. Le bâtiment, constitué par un « ruban » unitaire formant le volume unique et continu, abrite trois zones correspondantes aux trois fonctions du programme (maternelle, élémentaires, espaces mutualisés). Ces entités sont organisées, en plan, autour des deux cours de récréation communes et installent un système de terrasses pour aménager des échappées visuelles qui profitent de la déclivité du terrain. Les salles de classes sont largement vitrées au nord pour bénéficier d'une lumière homogène tandis que les circulations protégées de l'ensoleillement sont repoussées au sud.

Le sentiment de mouvement est renforcé par les tours et les détours de la façade qui accompagnent l'alternance d'éléments de béton brillants et des éléments de vêture bois mats qui confèrent à la façade: vibration et profondeur. Ce bâtiment BBC consomme 46 K/W/m2 par an.



SÉLECTION

Logements Jean Duroux Foix (09)

Maître d'ouvrage / **OPAC de l'Ariège**
Architectes / **W-Architectures (Voinchet & Architectes Associés)**
BET Général / **Laumond-Faure Ingénierie / SNC-LAVALIN**

Photos : Cyrille Weiner

Cette opération de 38 logements sociaux bénéficie d'un site de choix, un plateau surplombant la ville et dégageant des vues exceptionnelles sur les Pyrénées. Un environnement d'une telle qualité s'imposait comme la pièce maîtresse du projet. Celui-ci s'applique donc à révéler la texture urbaine spécifique du quartier haut en s'appuyant sur l'image des strates rocheuses affleurantes au-dessus de la vieille ville.

En résonance avec le paysage, le bâtiment superpose de grandes dalles horizontales entre lesquelles viennent se glisser les logements matérialisés par de boîtes légères. L'objectif est d'optimiser les points de vue cadrés sur le paysage par les 4 « barrettes » qui composent le projet. Les appartements traversants sont desservis par des coursives envisagées comme le prolongement des logements vers l'extérieur. Dalles et refends intérieurs sont conçus en béton, matériau réservé aux éléments structurels, tandis que les parois légères sont réalisées en ossature bois.



Le jury 2011 s'est réuni le 05.10.2011 à la Maison de l'Architecture à Toulouse.

La proclamation des résultats de ce Prix a eu lieu le soir des XXV^{èmes} Rendez-Vous de l'Architecture le 01.12.2011 à Entiore à Quint-Fonsgrives.

Une exposition et son catalogue présentent les projets sélectionnés par le jury parmi les réalisations proposées par les architectes qui ont participé à l'événement.

22 projets sont donc exposés pour cette édition sur 163 présentés.

Composition du jury

Président

Francisco Mangado, architecte

Membres

Nicola Delon, architecte

Bernard Quirot, architecte

Adelfo Scaranello, architecte



Les trophées du Prix Architecture Midi-Pyrénées 2011 ont été créés par Anne Prak-Hanrion, Cécile Canel, Vincent Fortin, étudiants à l'école des beaux-arts de Toulouse, section design.